

Horaires d'ouverture secrétariat de mairie mercredi de **14h à 17h15** et le vendredi de **14h30 à 17h45**
APC mardi, jeudi, samedi de 9h à 12h et mercredi, vendredi de 15h à 18h

LE MOT DU MAIRE

Suite à une délibération, le conseil municipal avait décidé d'acquérir une propriété en état de ruine rue de Rippe (propriété Nowack).

Cette acquisition avait pour but de réaménager cette parcelle en créant des appartements et y accueillir de nouveaux habitants. Par ailleurs, un accord de principe avait été engagé avec l'OPH Meuse, pour y prévoir une mise à disposition sous la forme d'un bail emphytéotique.

Malheureusement, un particulier a fait une offre supérieure à celle de la commune. Nous avons décidé de ne pas surenchérir pour ne pas rentrer dans une spirale ou nous aurions été accusés (à tort ou à raison) de gabegie de l'argent publique. Ce que j'espère et souhaite c'est que cette parcelle ne reste pas dans l'état de ruine dans lequel elle se trouve et que cet acquéreur ait la bonne idée de suivre les projets communaux.

L'ensemble de vos élus ayant la crainte de voir la population de Mognéville se réduire du fait d'opération immobilière comme celle précédemment citée, nous avons décidé de nous en protéger. C'est la raison pour laquelle nous venons de mettre en place le droit de préemption sur certaines parcelles communales et je proposerai également au conseil municipal, lors de l'élaboration du PLU de mettre le droit de préemption sur l'ensemble du bâti mognévillois.

Je me dois et les élus se doivent de défendre les intérêts communaux.

Le Maire,

Richard SIRI

LES INFOS

FLEURISSEMENT 2010

Le 14 Mai de bonne heure, bénévoles, conseillers et l'employé communal ont mis la main à la pâte pour embellir notre village. Grand MERCI à Josette, Ginette, (**babette et rosette**), Suzanne, Martine, Claude, Paul, Emilien, Stéphane et Alain pour le travail effectué.



Quelle belle échappée !

Environ 60 personnes ont répondu présent à la soirée proposée par le comité des fêtes. Le groupe l'échappée belle nous a gratifiés d'un spectacle haut en qualité. A la demande de Raoul BINOT auteur compositeur, nous avons fermé les yeux et pendant un long moment nous nous sommes crus chez nos voisins celtes.



INFO DIVERSES

Relais emploi

A partir du 3 juin 2010 et comme annoncé il y a peu de temps, le relais emploi va se décentraliser.

A la demande des personnes ne pouvant se déplacer à Revigny, Le relais emploi se déplacera dans la salle informatique de l'APC, le 1^{er} jeudi après-midi de chaque mois. Il suffira de prendre contact avec le personnel du relais pour définir un rendez-vous.

Ballade champêtre

Les beaux jours arrivent et avec eux le bonheur de pouvoir se promener dans notre commune. Malheureusement, force est de constater que les trottoirs, places, ruelles et espaces enherbés sont jonchés de déjections canines. Aucun chien errant n'est à constater sur notre territoire, tout laisse à penser que les propriétaires ne doivent pas être loin de leur animal de compagnie lorsque celui-ci dépose sa commission. Il est demandé aux propriétaires de canidés négligeant de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux préférés.

Quelques règles à ne pas oublier

Nuisances sonores (*arrêté du 6 juillet 2000*): Les travaux de bricolage, jardinage, utilisation de tondeuses à gazon, motoculteurs, raboteuses, tronçonneuses, scies, débroussailleuses, perceuses etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

du lundi au vendredi:

de 8h à 12h et de 14h à 20h,

le samedi: de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le dimanche : de 10h à 12h.

Travail saisonnier

La commune recrute un jeune étant titulaire du permis de conduire, pour réaliser les diverses tâches d'entretien du village. La période d'embauche est prévue du 02/08/2010 au 27/08/2010.

Les candidats pourront s'inscrire en mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat jusqu'au 30 juin 2010.

Concert gratuit

La municipalité vous donne rendez-vous le **dimanche 6 juin à 15h** pour venir écouter à la salle des fêtes l'harmonie municipale de Revigny.

Un arbre, un enfant

Sous le soleil de Pâques, une douzaine de jeunes Mognévillois et leurs parents ont répondu à l'invitation des élus pour la plantation de jeunes arbres, point de départ de la création de l'arboretum communal à la Boullière.

Chaque enfant est ainsi devenu le parrain d'un jeune plant qu'il a lui-même mis en terre. Ce sont ainsi une quinzaine d'espèces de notre forêt qui sont venues enrichir cette parcelle communale, en plus des quinze déjà présentes sur la berge de la Saulx.

Après l'effort et le rappel de quelques conseils d'entretien aux parrains, l'heure du réconfort avait sonné et une chasse aux œufs pouvait commencer.

Tout le monde est reparti avec sa dose de friandises et de lecture pédagogique sur le thème de l'arbre et du bois, l'occasion de rappeler à l'ensemble des participants l'importance des arbres et de la forêt pour les futures générations et qu'en tant que citoyen chacun doit participer à sa préservation et son renouvellement.

Afin que chaque génération du village puisse se rappeler, une nouvelle campagne de plantation de l'arboretum sera ainsi renouvelée chaque année jusqu'à l'occupation totale de la parcelle.

« Pour que le caractère d'un être humain dévoile des qualités vraiment exceptionnelles, il faut avoir la bonne fortune de pouvoir observer son action pendant de longues années. Si cette action est dépouillée de tout égoïsme, si l'idée qui la dirige est d'une générosité sans exemple, s'il est absolument certain qu'elle n'a cherché de récompense nulle part et qu'au surplus elle ait laissé sur le monde des marques visibles, on est alors, sans risque d'erreurs, devant un caractère inoubliable. » **Jean Giono – L'homme qui plantait des arbres - 1953**



Bricolons au printemps

Le 14 avril, 12 enfants sont venus bricoler dans une ambiance joyeuse et conviviale d'entraide : chacun a pu réaliser un oiseau, une tortue ou un calendrier des anniversaires, les grands aidant les petits. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par le comité des fêtes.

